



Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666

Fax. (Qc): (418) 660-8998

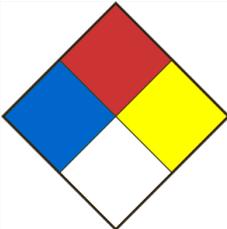
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit CHLOROFORME		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique CHCl ₃		Numéro MAT CR-0179; CH-0104; SC-0804	Masse molaire 119,38
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes CHLOROFORM, TRICHLOROMETHANE, FORMYL TRICHLORIDE, METHANE TRICHLORIDE, METHENYL TRICHLORIDE, METHYL TRICHLORIDE, TRICHLOROFORM, TCM			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone en cas d'urgence CANUTEC: 613-996-6666		CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060	
Date FDS préparée 2019-06-19	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	<p>Toxicité spécifique pour certains organes cibles-Exposition unique catégorie 3</p> <p>Toxicité spécifique pour certains organes cibles-Exposition répétée catégorie 1</p> <p>Toxicité aiguë-Orale catégorie 4</p> <p>Toxicité aiguë-Inhalation catégorie 3</p> <p>Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 2</p> <p>Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 2A</p> <p>Cancérogénicité catégorie 2</p> <p>Toxicité pour la reproduction catégorie 2</p>
Mention d'avertissement	<p>DANGER</p>
Mentions de danger (H)	<p>H302 Nocif en cas d'ingestion.</p> <p>H315 Provoque une irritation cutanée.</p> <p>H319 Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>H331 Toxique par inhalation.</p> <p>H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.</p> <p>H351 Susceptible de provoquer le cancer.</p> <p>H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.</p> <p>H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions prolongées ou répétées.</p>
Conseils de prudence (P)	<p>P201 Se procurer les instructions avant utilisation.</p> <p>P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.</p> <p>P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.</p> <p>P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.</p> <p>P264 Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation.</p> <p>P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.</p> <p>P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.</p> <p>P311 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.</p> <p>P314 Consulter un médecin en cas de malaise.</p> <p>P321 Traitement spécifique (voir section 4 de la FDS et sur cette étiquette).</p> <p>P330 Rincer la bouche.</p> <p>P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.</p> <p>P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P405 Garder sous clef.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.</p> <p>P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.</p>
PICTOGRAMMES	
Autres dangers	<p>NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)</p>

	Santé 3 Inflammabilité 0 Réactivité 0 Spécial
--	--

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
Chloroforme	67-66-3	<=100

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Si la personne est consciente, faire boire de l'eau et ne pas faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	Non
Conditions d'allumage	Non-inflammable ni combustible.
Agents d'extinction appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Agents d'extinction inappropriés	Donnée non-disponible.
Produits de combustion / décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de carbone. Chlorure d'hydrogène gazeux. Phosgène (dichlorure de carbonyle).
Dangers spéciaux de feu et d'explosion	Violentes réactions au contact de l'acétone, de l'acide perchlorique, de l'aluminium, des hydroxydes, du lithium, du magnésium, du méthylate de sodium, du pentoxyde de phosphore, du tert-butoxyde de potassium et du tétr oxyde d'azote. Le mélange du chloroforme avec le sodium ou le potassium métallique ainsi que le méthoxyde de sodium peut entraîner une explosion. Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles équipement de protection et mesures d'urgence	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses. Absorber le produit avec du sable ou de la vermiculite. Diluer les résidus avec de l'eau, nettoyer et rincer. Assurer une bonne aération des lieux. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Utiliser un appareil respiratoire au besoin. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
---	---

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Entreposer dans un endroit frais et sec. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'humidité et des produits incompatibles. Protéger de la lumière et des rayons du soleil. Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Les récipients qui sont ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus debout pour éviter les fuites.
Méthode et équipement de manutention	Embouteiller dans le verre seulement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Porter l'équipement de protection individuel lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Transport selon TMD (réf. Section 14)

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Chloroform	67-66-3	TWA	10.000000 ppm 49.000000 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		TWA	2.000000 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
Remarques	L'IARC « 2B » s'applique aux substances qui sont considérées comme étant possiblement carcinogéniques chez les humains. Effet adverse sur la reproduction			
		VEMP	5.000000 ppm 24.400000 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
	Une substance dont la recirculation est prohibée conformément à l'article 108. Une substance dont l'exposition doit être réduite au minimum conformément à l'article 42. Un effet cancérigène soupçonné chez l'humain			

Origine des données	Sigma-Aldrich.
Ventilation	Utiliser une hotte.
Respiratoire	Si un travail sous la hotte n'est pas possible, ou si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants.
Yeux	Lunettes de sécurité avec protections latérales conformes à la norme EN166 Utiliser un équipement pour la protection des yeux testé et approuvé selon les normes gouvernementales appropriées telles que NIOSH (US) ou EN 166 (UE). Écran facial (20 cm minimum).
Chaussures	Chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Tenue de protection antistatique ignifuge, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide.
Apparence	Liquide incolore-
Odeur	Odeur éthérée.
Seuil olfactif	Données non disponibles
pH	Donnée non disponible.
Point de fusion / congélation	-63.5°C
Point initial d'ébullition	61.2°C
Plage d'ébullition	60.5 - 61.5°C
Point d'éclair	Donnée non disponible-
Taux d'évaporation	11.6 (Butyl Acetate = 1.0).
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	Données non disponibles
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	Données non disponibles
Tension de vapeur	213.3 hPa (160.0 mmHg) à 20.0 °C-
Densité de vapeur	4.12 (Air =1)-
Densité	1.48-1.49g/ml
Solubilité	Peu soluble dans l'eau. Miscible avec l'alcool, le benzène et l'éther.
Coefficient de partage--n-octanol/eau	log Pow: 1.97-
Température d'auto-inflammation	Données non disponibles
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	0.56 mPa.s @ 20 °C-

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non-réactif sous conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées. Sensible à la lumière
Risque de réactions dangereuses	Stable sous conditions normales.
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Éviter la chaleur excessive et l'humidité. Chaleur, flammes, étincelles. Exposition au soleil. Exposition à la lumière.
Substances incompatibles	Les agents oxydants (acide nitrique, acide perchlorique, les peroxydes, les chlorates et les perchlorates), les bases fortes, l'acétone, l'aluminium et ses alliages, les amines, les halogènes, le lithium, le magnésium, le méthoxyde de sodium, le méthylate de sodium, le pentoxyde de phosphore, le potassium, le sodium, le tert-butoxyde de potassium, le tétr oxyde d'azote, la chaleur, l'humidité et la lumière.
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Vapeurs toxiques de chlorure d'hydrogène, de monoxyde et dioxyde de carbone, et d'oxychlorure de carbone (phosgène).

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

CHLOROFORME

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
Effets / symptômes de l'exposition aiguë :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation et peut entraîner une inflammation de la conjonctive.
- Peau	Irritation et dermatite.
- Respiration	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Effets narcotiques, lésions au foie et aux reins, toux, dyspnée, maux de tête, vertiges, somnolence, confusion, érythème, photophobie, nausées et vomissements, convulsions, stupeur, arythmie, hypotension, arrêt cardiaque ou respiratoire et la mort.
- Ingestion	Irritation des muqueuses. Effets narcotiques, lésions au foie, au coeur et aux reins, désordres gastro-intestinaux, crampes, diarrhées, maux de tête, vertiges, somnolence, confusion, tremblements, cétose et cétonurie, érythème, nausées et vomissements, convulsions, arythmie, stupeur, perte de conscience, coma et la mort.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Sensation de brûlure, dermatite, conjonctivite, photophobie, effets narcotiques, lésions au foie, au coeur et aux reins, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, maux de tête, vertiges, somnolence, confusion, irritabilité, ataxie, érythème, sudation, salivation, faiblesse musculaire, perte de poids et perte d'appétit, nausées et vomissements. L'absorption d'alcool peut accroître la toxicité. L'exposition prolongée à ce produit est susceptible de causer le cancer et d'entraîner des anomalies du système reproducteur chez l'humain. Est reconnu comme agent peut-être cancérigène pour l'homme (classe 2B) par le CIRC.
DL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - 908 - 1 117 mg/kg. Effet comportemental:Ataxie. DL50 Dermal - Donnée non disponible.
CL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 - Inhalation - Rat 47702 mg/m ³ /4 h.

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	Toxicité pour les poissons: Essai en dynamique - CL50 - Danio rerio (poisson zèbre) - 121 mg/l - 48 h. Essai en statique: CL50 - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 103 - 171 mg/l - 96 h. Essai en dynamique - CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) - 18.2 mg/l - 96 h. Essai en dynamique - CL50 - Micropterus dolomieu - 51 mg/l - 96 h. Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques. Essai en statique: CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 79 mg/l - 48 h. Toxicité pour les algues: Essai en statique: CE50r - Chlamydomonas reinhardtii (algues vertes) - 13.3 mg/l - 72 h.
Persistence et dégradation	Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
Mobilité dans le sol	Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa volatilité.
Autre effets nocifs	Nocif pour les organismes aquatiques. Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Éliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	1888
Appellation réglementaire	CHLOROFORME
Classification du TMD	6.1 Matières toxiques
Groupe d'emballage	III
Indice de quantité limitée	5L
Indice PIU	-
Dispositions particulières	-

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Toxicité spécifique pour certains organes cibles-Exposition unique catégorie 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles-Exposition répétée catégorie 1 Toxicité aigüe-Orale catégorie 4 Toxicité aigüe-Inhalation catégorie 3 Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 2A Cancérogénicité catégorie 2 Toxicité pour la reproduction catégorie 2
----------------------	---

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2019-06-19